



Parents précarisés, acteurs et citoyens : développement du pouvoir d'agir au sein des Universités Populaires de Parents (UPP)

Anne-Françoise Dusart, RIEPP, décembre 2012

Pour lutter efficacement contre les précarités d'aujourd'hui et viser l'inclusion sociale de tous les citoyens, il est urgent de mettre en œuvre des approches qui permettent à ceux-ci de (re)prendre une place centrale et active dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Des approches qui partent du principe que ce sont essentiellement des éléments contextuels, tels que par exemple l'extension du chômage dû à la mondialisation ou encore l'affaiblissement des liens sociaux, qui créent l'exclusion ou la désaffiliation (Castel, 1995) des individus et des collectivités, et non pas l'incapacité de ceux-ci à s'inclure dans la société. Ces approches, parallèlement aux interventions sociales classiques qui visent à « réparer » les individus ou les collectivités et à leur fournir l'aide dont ils ont besoin, parient sur le fait que chaque individu, chaque collectivité, sont les plus à même d'analyser les questions qui les concernent, d'identifier les éléments qui rendent complexes ou difficiles leurs conditions de vie et de mettre en œuvre des solutions pour améliorer celles-ci.

Il s'agit donc de développer et/ou de renforcer le pouvoir d'agir inhérents aux individus et aux collectivités, en tant qu'experts de leur propre condition et acteurs de changement. Les Universités Populaires de Parents (UPP) constituent une initiative intéressante à cet égard. Elles permettent de (re)donner aux parents une voix pour s'exprimer et surtout se faire entendre dans l'espace public. Ce qui est particulièrement important pour ceux d'entre eux qui, justement, en ont peu l'occasion.

Qu'est-ce qu'être parent ? Quelles sont les questions, de la plus terre à terre et concrète à la plus existentielle, auxquelles sont confrontés les parents dans l'exercice de leur parentalité ? Qu'attend-on des parents aujourd'hui ? Sans ouvrir de réel débat sur ces questions ni apporter des éléments tangibles permettant d'y répondre de manière nuancée, des experts très divers, qu'ils soient psychologues, philosophes, pédagogues, sociologues ou autres, mettent régulièrement la parentalité à la une de l'actualité, en présentant de manière plus ou moins implicite divers modèles, parfois divergents, de « bons parents » ou encore des attitudes auxquelles l'on peut reconnaître les bons parents. Ainsi par exemple, un bon parent est un parent qui attache son enfant en voiture ; qui dose de façon raisonnable et responsable le temps passé par son enfant devant la télévision, l'ordinateur ou la console de jeux ; qui accompagne son enfant dans ses apprentissages scolaires mais

sans trop intervenir; qui soutient et est "le premier fan" de son adolescent. Sans oublier les messages publicitaires à l'attention des "bonnes mères", promettant des enfants pleins d'énergie toute la journée à celles qui auront eu le bon geste: offrir chaque matin à leurs enfants les bienfaits recelés dans une pâte chocolat-noisettes.

La parentalité est au cœur d'un véritable enjeu de société. Il serait faux de dire que les parents sont totalement absents de ces débats. Mais ceux qui y sont présents, ceux qui ont la possibilité de faire entendre leur voix ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les parents. En particulier, les parents issus de milieux populaires ou fragilisés par différentes circonstances ont en effet peu l'occasion d'y être de réels interlocuteurs, d'y apporter leur propre regard, leur propre savoir expérientiel. Privés de la voix de ces parents-là, le risque est grand, pour les débats autour de la parentalité, d'une part d'occulter la diversité des situations de vie et les inégalités que celle-ci génère sur l'éducation et, d'autre part, d'appréhender une problématique ou une question de société de manière très parcellaire, sans tenir compte de sa complexité et des différents angles de vue possibles. Bref, de donner lieu à un savoir incorrect car incomplet, et de réduire la société aux parents qui correspondent aux modèles dominants en excluant tous les autres et en niant de ce fait le statut de parent de ces derniers.

En outre, ceci n'est pas sans conséquences sur les stéréotypes et raccourcis véhiculés sur les parents de milieux populaires, qui « *ne tiendraient pas assez leurs enfants, renonceraient à l'éducation, seraient à l'origine des comportements inciviques, voire délinquants, de certains jeunes ...* » (Murcier & Clausier, 2010, p. 10).

Se décentrer des « manques supposés » pour mobiliser les ressources

Les premières Universités Populaires de Parents ont vu le jour en 2005, en France, à l'initiative de l'Association des Collectifs Enfants-Parents-Professionnels (ACEPP), active depuis les années '80 dans le champ de l'accueil et de l'éducation de l'enfant.

Le principe fondateur du travail de l'ACEPP repose sur la co-éducation, celle-ci supposant « *la prise en compte de la diversité des pratiques et cultures familiales pour permettre à chaque parent de se sentir reconnu et acteur, favoriser un croisement de regards et de compétences entre parents et professionnels dans un projet commun* » (Murcier & Clausier, 2010, p. 9)

La vision de la parentalité prônée par l'ACEPP est donc celle d'une parentalité active, solidaire et citoyenne, qui envisage les parents comme « *de réels partenaires, quelles que soient leurs éventuelles difficultés* », qui entend mobiliser les ressources de ceux-ci plutôt que de se focaliser sur « *des manques supposés* », et qui reconnaît toutes les formes de parentalité.

Les parents sont donc vus comme des experts à part entière, capables de produire de la connaissance, du savoir. Ce savoir est expérientiel puisqu'issu de leur propre expérience de parents, mais avec une prise de distance par rapport à cette expérience vécue, rendue possible par la dimension collective. Ce savoir contribue, avec d'autres, à la compréhension d'une problématique ou d'une question de société ; à ce titre, il importe donc d'en tenir compte dans les orientations politiques.

Co-construire un savoir croisé d'experts divers autour de la parentalité

L'objectif de départ des Universités Populaires de Parents était de permettre aux parents de « *débattre avec d'autres acteurs (partenaires institutionnels, politiques, travailleurs sociaux, experts, ...)* de leur propre vision de la parentalité », en vue de construire « *un savoir croisé autour de la parentalité* », partant du principe que le croisement des savoirs et des logiques était porteur de changement social (Murcier & Clausier, 2010, p.11).

La démarche des Universités Populaires de Parents s'est construite progressivement dans un processus proche de celui de la recherche-action, par allers-retours entre chercheurs et professionnels de terrain, sur base de quatre principes (Murcier & Clausier, 2010, p. 15-16) :

- *Tous les parents ont des savoirs ; tous les parents ont la capacité de participer aux UPP à condition d'utiliser des méthodes appropriées ;*
- *Les parents, associés à des universitaires, peuvent réaliser une recherche scientifique ;*
- *Le croisement des savoirs entre universitaires, parents, politiques apporte une connaissance plus fine de la parentalité ;*
- *Les Universités Populaires de Parents permettent aux parents d'être force de propositions politiques et de changer le regard porté sur les parents.*

A ces quatre principes fondateurs, s'ajoute implicitement celui de l'importance de la conscientisation collective, c'est-à-dire du passage d'une conscience individuelle à une conscience collective (Freire, 1975) : « *c'est en se regroupant avec d'autres personnes concernées par une même difficulté qu'on a le plus de chances de faire évoluer une situation initiale* » (Jouffray & Vallerie, 2009).

A partir de là, les Universités Populaires de Parents offrent de véritables espaces permettant à des groupes de parents, habitant généralement un même quartier, de mobiliser collectivement leurs compétences d'experts, pour élaborer et mener une recherche sur des questions de société en lien avec la parentalité. Ces questions dépassent leurs préoccupations individuelles pour adopter un point de vue multidimensionnel. Elles portent, par exemple, sur les liens entre familles et écoles, sur la transmission des valeurs dans un contexte multiculturel, sur l'autorité et les limites, sur les représentations des parents jugés « démissionnaires », etc.

Tout au long de leur recherche, les parents sont accompagnés par un animateur qui est garant à la fois de la dynamique de ce groupe et du cadre de travail établi collectivement. Ils sont aussi accompagnés par un chercheur universitaire qui, sans interférer dans les orientations et dans le contenu du travail, leur apporte conseils et soutien méthodologique : comment définir une question de recherche, concevoir un questionnaire, présenter et diffuser les résultats, etc.

A ce jour, il existe trente-deux UPP en France, quatre en Allemagne (toutes à Berlin) et sept en Belgique, dont une en Fédération Wallonie-Bruxelles, plus précisément à

Anderlecht¹. Deux nouvelles UPP sont actuellement en cours de création en Communauté flamande.

Les bénéfiques pour chacun

Les bénéfiques de l'approche du « développement du pouvoir d'agir » et plus particulièrement telle que celle mise en œuvre au sein des Universités Populaires de Parents, sont multiples et s'engrangent à différents niveaux.

« Espace de décloisonnement au niveau local, de croisement des savoirs et de construction d'innovations, l'UPP s'inscrit donc dans une logique d'inclusion sociale, en permettant à des parents en situation de précarité de (re)prendre une position d'acteur sur les questions qui les touchent » (Verniers, 2010, p. 17).

Certains parents n'ont parfois pour seul statut « valorisable » que celui, justement, d'être parent. Pour ceux-ci plus encore que pour d'autres, il est important que ce statut soit reconnu, valorisé, qu'ils aient l'occasion de s'exprimer et d'être réellement entendus dans l'espace public sur les questions qui touchent à leurs préoccupations les plus cruciales. Le fait de mener une recherche collectivement permet aux parents de (re)prendre confiance en leurs capacités, de prendre conscience du fait que leur opinion a de l'importance. Cela valorise et renforce leurs compétences et leurs savoirs expérientiels de parents ; cela leur permet de se réappropriier leur quotidien, de donner sens à leurs difficultés, de se déculpabiliser.

Cela leur donne l'occasion d'aller à la rencontre des professionnels et des institutions qui les concernent, et ainsi d'ouvrir le dialogue avec ceux-ci. En outre, cela permet aussi qu'ils deviennent à leur tour des relais dans leur quartier, des personnes-ressources sur les thématiques étudiées, des porteurs de messages au niveau politique. *« À cet égard, la sensibilisation du politique et des partenaires institutionnels et associatifs aux questions soulevées et aux résultats obtenus, ainsi qu'à la démarche, constitue un aspect important du projet » (Verniers, 2010, p. 17)*

Enfin, leur implication dans la recherche et la construction collective de savoirs permet aux parents fragilisés ou précarisés de franchir un premier pas vers l'autonomie et l'insertion professionnelle, gage d'inclusion sociale.

Mais cette approche est bénéfique aussi pour les travailleurs sociaux amenés à travailler avec les individus ou les collectivités dans une optique d'inclusion sociale. Tout d'abord parce qu'elle modifie la façon de voir les bénéficiaires de l'intervention sociale. En effet, bien souvent, *« les travailleurs sociaux ont tendance à appréhender les personnes en les réduisant à un cumul de problèmes, en oubliant que leur intervention soit s'appuyer sur les potentialités de la personne » (Jouffray, 2009, p. 116).* Mais également parce qu'elle ouvre la voie à d'autres modes d'intervention, elle donne *« des pistes de réflexion aux professionnels ayant le sentiment d'être en situation d'impuissance ou insatisfaits des démarches qu'ils mettent en œuvre » (Jouffray & Vallerie, 2009).*

Pour les autres acteurs locaux, enfin, cette démarche est également bénéfique ; elle permet de susciter le débat, la recherche de solutions en partant du vécu des principaux

¹ Plus de détails sur le travail effectué par l'UPP d'Anderlecht dans une analyse ultérieure du RIEPP, à paraître en 2013 sur www.riep.be

intéressés, en ouvrant les perspectives, au-delà des habituels consensus entre professionnels « qui savent » ; elle initie une dynamique participative, tisse des liens entre acteurs et renforce la cohésion sociale ; elle contribue, enfin, à la consolidation de politiques sociales adaptés aux besoins et aux réalités des personnes en situation de pauvreté.

Références bibliographiques

Castel, R., Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.

Freire, P., L'éducation, pratique de la liberté, Paris, les éditions du Cerf, 1975.

Jouffray, C., Développement du pouvoir d'agir et renouvellement des pratiques des intervenants sociaux : le point de vue d'une formatrice, Passerelles, Vol 1, n° 1, juin 2009.

Jouffray C., Vallerie B., Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : une autre approche des pratiques sociales, Revue Française de Service Social, 232/2009.

Murcier, E., Clausier, M., (ouvrage collectif sous la direction de), Université Populaires de Parents, des parents acteurs, chercheurs, citoyens, Chronique sociale, Lyon, septembre 2010.

Verniers, Q., Université Populaire des Parents : des parents acteurs, chercheurs et citoyens, Badje info 43, septembre-octobre-novembre 2010.

Tout dans ce texte peut être cité ou mentionné librement, à condition d'en citer la source de la façon suivante :

DUSART, AF., Parents précarisés, acteurs et citoyens : développement du pouvoir d'agir au sein des Universités Populaires de Parents (UPP), Analyse n° 17/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, décembre 2012.